

Mandat du Comité de Pilotage normalisation quantique

Ce document résume les objectifs du Comité de Pilotage normalisation quantique et les attentes envers ses membres.

Les objectifs du Comité de Pilotage

- Élaborer la stratégie nationale de normalisation sur les technologies quantiques (cartographie des initiatives, consultation nationale, feuille de route stratégique) ;
- Cordonner les positions françaises dans les différentes enceintes de normalisation et de standardisation (FR, EU, internationales) ;
- Cordonner, accompagner, optimiser les participations françaises dans ces enceintes ;
- Etablir les positions stratégiques sur les questions relatives aux activités de normalisation sur les technologies quantiques, autant que de besoin.

Le comité de pilotage, réservé aux intérêts français, sera en lien avec la Commission de normalisation AFNOR sur les technologies quantiques. Il pourra consulter ponctuellement des experts externes sur certains sujets spécifiques, si nécessaire.

Livrables et attentes associées envers les membres du Comité de Pilotage

De manière générale, les membres du Comité de Pilotage sont attendus prendre part à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus, sur la base de leur connaissance des domaines de la normalisation et des technologies quantiques, de leurs acteurs et de leurs enjeux : scientifiques, technologiques, économiques, industriels, de défense, internationaux, etc. Un exemple est celui de la mobilisation des experts pour leur implication dans les travaux de normalisation stratégiques.

En particulier, pour les contributions aux livrables relatifs à l'élaboration de la stratégie de normalisation nationale, les attentes sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Livrable	Description du livrable	Attentes envers les membres du Comité
Cartographie stratégique	Réalisation par AFNOR d'une cartographie fine et d'un état de l'art comprenant : <ul style="list-style-type: none">• L'ensemble des initiatives dans le domaine de la normalisation pré-normalisation et standardisation quantiques et autres secteurs relatifs, aux niveaux national, européen et international ;• Les instances d'influence, à la fois nationales (comité national de normalisation), européennes (CEN/CENELEC et ETSI) et internationales (ISO/IEC, IEEE, ITU, etc.) dans lesquelles sont discutés et travaillés les sujets quantiques ou en lien avec le quantique ;• Les priorités adressées par chacune de ces instances ;• Les organisations privées et publiques impliquées sur le quantique.	Partage des connaissances sur les enjeux du secteur et des domaines associés : partager leurs connaissances approfondies des enjeux du domaine, y compris sur les aspects économiques, de défense et d'expertise en normalisation, ainsi que leur compréhension de l'ensemble des activités en cours dans le secteur.

Consultation nationale	Réalisation et analyse d'une consultation nationale : lancer puis étudier une consultation nationale qui permettra d'alimenter la cartographie et la feuille de route stratégique. La communauté nationale (industriels, académiques, cluster, Etat, etc.) sera consultée en vue de faire état des démarches entreprises, de leurs besoins et de faire ressortir les priorités nationales, conformes à la Stratégie nationale quantique.	Réseau : mobiliser leur réseau professionnel pour assurer une participation maximale lors de la consultation nationale, en invitant les parties prenantes clés et les experts du domaine.
Feuille de route stratégique	Elaboration et mises à jour d'une feuille de route stratégique ayant pour objectif d'adapter la stratégie de normalisation nationale selon l'évolution du paysage normatif européen et international. Elle permettra également d'alimenter et d'orienter les décisions et recommandations du Comité de Pilotage.	Expertise et capacité d'analyse : apporter leur expertise et leur capacité d'analyse pour définir la feuille de route stratégique en évaluant les implications économiques et stratégiques, ainsi que les enjeux techniques et normatifs du secteur.